



CDCSherbrooke-Métro

Corporation de développement communautaire

**Point de vue de la
Corporation de développement
communautaire de Sherbrooke
sur le projet de politique d'accueil et
d'intégration des immigrants de la ville
de Sherbrooke**

Février 2004

Présentation de la CDC de Sherbrooke

La CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE SHERBROOKE est le seul regroupement multisectoriel d'organismes communautaires de la MRC de Sherbrooke. Elle regroupe actuellement cinquante-cinq organismes communautaires de Sherbrooke.

Notre mission est de regrouper les organismes communautaires oeuvrant dans différents secteurs d'activités en vue d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement social et économique du milieu sherbrookoïse.

Objectifs

La CDC poursuit différents objectifs :

- # Rassembler les organismes communautaires de Sherbrooke afin de participer activement au développement social et économique du milieu sherbrookoïse.
- # Promouvoir le développement communautaire dans le milieu, en faisant connaître les ressources et les réalisations.
- # Consolider et dynamiser l'action communautaire par la concertation, la mise en commun des ressources, le partage d'information, la formation et tout autre moyen jugé pertinent par ses membres.
- # Promouvoir le développement communautaire auprès des différentes instances et groupes d'intérêts du milieu.
- # Susciter l'implication du milieu pour le développement communautaire, en s'appuyant sur la vision d'économie solidaire, dans l'intérêt d'un mieux-être collectif.

Point de vue de la CDC de Sherbrooke sur le projet de politique d'accueil et d'intégration des immigrants de la Ville de Sherbrooke

En premier lieu, la CDC de Sherbrooke tient à souligner l'effort fait par la Ville de Sherbrooke en reconnaissant très explicitement l'importance de reconnaître l'apport de l'immigration dans le développement économique, social et culturel de notre collectivité. La CDC salue aussi la qualité du travail réalisé par les membres du comité d'élaboration de la politique et ce, tant au niveau du contenu du projet de politique présenté que sur le processus de consultation présent tout au long des travaux menant à l'adoption de la politique d'accueil et d'intégration des immigrants de la Ville de Sherbrooke.

La CDC de Sherbrooke apprécie le document rappelle que les personnes immigrantes vivent des difficultés et qu'il faut les aider à mieux développer une citoyenneté pleine et entière; ce qui suppose non seulement de reconnaître leur « utilité » économique, mais aussi et surtout d'accepter une fois pour toute que ce sont avant tout des citoyens sherbrookoïse et des citoyennes sherbrookoïses.

«Rien n'est parfait sur cette terre», dirait un adage. Il demeure toutefois que certaines préoccupations peuvent être apportées afin de mieux s'assurer que la politique mise de l'avant aura un sens pour tous et toutes et qu'elle donnera des résultats positifs et bénéfiques pour toute la communauté.

Préoccupations sur le contenu du projet de politique

Certaines préoccupations nous apparaissent importantes à souligner au sujet du projet de politique :

- # Comme nous l'avons dit dans le cadre de notre point de vue sur la politique familiale de la Ville de Sherbrooke, nous croyons qu'il aurait été essentiel qu'une politique sur l'immigration, ou tout autre politique, s'inscrive dans une vision globale du développement de la Ville de Sherbrooke par l'adoption d'une politique de développement social tel que les villes fusionnées ont l'obligation de réaliser. Par la suite, différentes politiques plus sectorielles prennent tout leur sens parce qu'elles reposent sur une vision transcendante du développement de notre communauté.
- # Par ailleurs, l'emploi des plusieurs expressions pour désigner les immigrants ne facilitent pas l'interprétation des informations. En effet, à plusieurs reprises, les expressions « ethnoculturelle », « immigrants », « minorités ethniques », « communautés culturelles », « les ethnies », etc. sont utilisées pour désigner les immigrants. Il serait intéressant d'être prudent dans l'utilisation des termes reliés surtout à « l'ethnie » pour privilégier celles allant dans le sens de l'identification des personnes ayant choisi de s'installer légalement au Québec ou au Canada comme des citoyens et citoyennes Québécois(es) et/ou Canadiens(es) à part entière. C'est-à-dire des termes qui reconnaissent cette «citoyenneté», mais qui respectent tout de même les différences d'origines ou culturelles. Le choix final ressortira certainement dans le cadre du dialogue entre les personnes concernées et le reste de la population.
- # Les personnes immigrantes sont des citoyens et citoyens ayant des besoins particuliers, mais il demeure que, comme le reste de la population, il ne devraient pas être considéré comme un bloc monolithique de personnes (voir orientation 1), et à cet égard, la politique présentée doit avoir des ramifications avec d'autres politiques municipales ou commissions municipales.

Préoccupations quant aux mesures de suivi

En attendant de connaître les modalités de suivi de la consultation publique, de l'actualisation du projet de politique et de sa mises en œuvre, nous tenons à vous partager quelques propositions quant à la composition d'un éventuel comité de suivi ainsi que sur la nécessité de revenir en consultation sur les actions pouvant découler d'un futur plan d'action.

- # Nous souhaitons que la composition d'un éventuel comité de suivi prenne en compte la « multidimensionnalité » des problématiques liées à l'immigration, à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes et que le comité en soit le reflet par des représentants et représentantes provenant de différents milieux :
 - ? Organisme communautaire immigration et famille
 - ? CDC pour la mutisectorialité
 - ? CLSC
 - ? Commission scolaire
 - ? Ville (arrondissement mais aussi le central)
 - ? Division des loisirs, sports, culture et la vie communautaire
 - ? Organisme communautaire d'arrondissement
 - ? Milieu des affaires
 - ? Organismes de jeunes
 - ? Etc.

- # La tenue de groupe de discussion durant l'élaboration du projet de politique ainsi que la consultation publique reflètent la préoccupation municipale et du groupe de travail d'être transparent et le soucis de prendre en compte les commentaires et perceptions des différents intervenants et intervenantes de notre milieu ainsi que des citoyens et citoyennes. Nous souhaitons que cette préoccupation soit également présente au moment de l'élaboration d'un éventuel plan d'action qui devrait faire l'objet de consultations publiques.